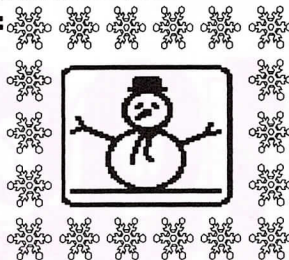


Sommaire



S.O.S. Fraternité
Tél. 47.46.27.90
Fax : 47.46.27.90



Commission paritaire :
n° 67327
Dépôt légal :
1er trimestre 1996
ISSN n° 1143 - 5836
N° INPI : 129906

Page 7

Credo spirite, extraits des Oeuvres Posthumes d'Allan Kardec

Page 9

La prière, de Rabindranath Tagore

Page 11

Le tabac, par Milton Luz

Page 13

Le phénomène de la transphoto, par Sonia Rinaldi

Page 16

La charité vraie, par Joseph de Kronhelm

Page 18

Un prêtre médium : le curé d'Ars, par Edmond Sylvain

Page 22

L'enfant des rues, par Maria Helena Leite

Page 24

S.O.S. Fraternité

Page 26

A propos de l'incinération, suite et fin

Page 28

Les aînés qui ont milité pour le Spiritisme : Honoré de Balzac

Page 31

La tragédie de l'avortement

Page 34

Tableau synoptique, par Louis Serré



Page 38

Ayrton Senna trouve son destin dans le monde des Esprits, par Therezinha Oliveira, de Campinas

Page 41

La troisième révélation, par Maryse Peralta, suite et fin

Page 44

Qu'ils y croient ou qu'ils n'y croient pas, nous n'avons rien à y faire, ni à espérer dans cette galère, par Guy Lacroix

Page 47

L'âme et les mondes : la vie infinie, extrait tiré du livre de Léon Denis : Le monde invisible et la guerre

Page 51

Triomphal succès du 1er Congrès mondial du Conseil Spirite International du 1er au 5 octobre à Brasilia

Page 57

Entrevue avec Juvanir Borges de Souza, président de la F.E.B. et la délégation française le 29 septembre à Brasilia

Page 64

Activités des Groupes

*Si vous m'aimez,
gardez mes
commandements ; - et
je prierai mon Père, et
il vous enverra un
autre consolateur afin
qu'il demeure
éternellement avec
vous : - l'Esprit de
Vérité que le monde
ne peut recevoir, parce
qu'il ne le voit point.
Mais pour vous, vous
le connaîtrez, parce
qu'il demeurera avec
vous. - Mais le
consolateur, qui est
l'Esprit saint, que
mon Père enverra en
mon nom, vous
enseignera toutes
choses, et vous fera
ressouvenir de tout ce
que je vous ai dit.
(Jean, ch. XIV, v. 15,
16, 17, 26)*

Les opinions émises dans les articles, les communications que nous publions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et n'engagent que la responsabilité de ceux-ci.

N° 26 - Janvier 1996 - 139ème année